



Le magazine des entrepreneurs à succès

# QUÉBEC *ENTREPRISE*

**DOSSIER  
MÉDIA  
2010**

# QUÉBEC ENTREPRISE



Madame,  
Monsieur,

Fondé en 1993, le magazine *Québec Entreprise* est devenu depuis une **référence incontournable en tant que magazine d'affaires** couvrant les activités économiques de toutes les régions du Québec. Chaque édition de *Québec Entreprise* s'efforce de **promouvoir le développement régional et industriel** par des couvertures rédactionnelles sur des leaders d'affaires exerçant leurs activités comme PME, mais aussi comme grandes entreprises.

À chaque parution, ce sont près de **20000 exemplaires** qui sont publiés et diffusés dans la plupart des kiosques du Québec et directement aux entreprises manufacturières, de service et de distribution. Le lectorat de *Québec Entreprise* est donc composé de plus de **40000 propriétaires, chefs et décideurs du monde des affaires québécois.**

Notre mission éditoriale consiste à souligner les **atouts économiques d'une région ou d'une industrie.** Toutes les couvertures rédactionnelles de *Québec Entreprise* visent à placer sous le feu des projecteurs des entreprises florissantes et de mettre en scène les entrepreneurs à succès qui participent à la vitalité économique du Québec.

À chaque édition, l'équipe rédactionnelle reste à l'affût de toute information d'intérêt afin de continuer de pouvoir affirmer que *Québec Entreprise* est véritablement **le magazine des entrepreneurs à succès.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Daniel Boisvert  
Président-éditeur



## DISTRIBUTION

LECTORAT VISÉ	NOMBRE DE COPIES	
Présidents en <b>Entreprise manufacturière</b> (Liste ICRIQ) + 3 millions	6 254	13 365
Présidents en <b>Entreprise de service</b> (Liste ICRIQ) + 3 millions	2 456	
Présidents en <b>Entreprise de distribution</b> (Liste ICRIQ) + 3 millions	4 655	
<b>Kiosques</b>	3 800	
<b>Copies promotionnelles</b>	1 000	
<b>Distribution ciblée</b> (Clientèle, annonceurs, abonnés, mairies, CLD, associations corporatives)	2 355	
<b>TOTAL DE LA DISTRIBUTION</b>	<b>20 520</b>	



Nombre d'exemplaires imprimés par édition : **21 000**

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### ENCARTS PUBLICITAIRES

Le nombre d'encarts à volets, de cartes-réponses et d'encarts préimprimés sont limités; QE les acceptera sur une base de disponibilité et si les conditions techniques le permettent. Toutes formes d'encarts ne peuvent être annulés dans les 60 jours de la date de publication. Les cartes-réponses doivent accompagner l'achat d'une pleine page de publicité ou l'équivalent.

### RABAIS DE CAISSE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Un rabais de 2% sera accordé sur toute facture payée dans les 10 jours suivant la date de facturation. Toute facture est payable par un versement de 50% à compter de la signature du contrat et par un versement de 50% au moment de la parution. Tout compte en souffrance est passible de frais mensuels de 1,5%.

### TAXES SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Nos tarifs n'incluent ni la taxe sur les produits et services (TPS) ni la taxe provinciale (TVQ). L'éditeur fait savoir que les coûts publicitaires peuvent être réclamés comme une dépense d'affaires selon les lois canadiennes sur les impôts.

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES RELIÉES À L'ACHAT DE PUBLICITÉ

L'éditeur se réserve le droit de réviser ses tarifs sans préavis; toutefois, il respectera tout contrat en vigueur. Aucune annulation ne sera acceptée après la date de tombée d'un numéro. Les pages couverture ne peuvent être annulées dans les 70 jours avant la date de publication d'un numéro. Le renouvellement des pages couverture ou emplacements spéciaux doit être renégozié 100 jours avant la date de publication du numéro. L'éditeur ne peut garantir un emplacement spécial sans prime; toutefois, il fera son possible pour acquiescer à toute demande. Toute publicité de style publiportage doit être soumise à l'approbation de l'éditeur et doit comporter le mot «publicité» en tête du message. L'éditeur se réserve le droit de refuser toute publicité qui ne respecte pas l'esprit et le caractère du contenu éditorial de *Québec Entreprise*. L'annonceur ou son agence doit assumer la pleine responsabilité du contenu de tout message et accepter la responsabilité de toute réclamation contre l'éditeur. L'éditeur ne peut être tenu responsable de la non-insertion d'une annonce, quelle qu'en soit la cause, outre que de publier cette publicité dans un numéro subséquent. L'annonceur doit s'assurer que ses encarts n'enfreignent pas les règlements de Postes Canada. Des frais de production seront exigés pour le montage ou toute modification apportée à du matériel existant. Une épreuve de toute annonce montée par l'éditeur sera fournie au client à la condition que celui-ci respecte les dates de production qui lui seront transmises. L'éditeur ne sera pas tenu responsable pour toute mauvaise reproduction si le matériel fourni ne respecte pas les spécifications techniques de QE. L'éditeur ne peut garantir une vérification de contrôle de la qualité pour tout matériel reçu après la date de réception prévue.

## CARTE DE TARIFS RÉGIONALE

	COUVERT AVANT INTÉRIEUR 5 585 \$		COUVERT ARRIÈRE 6 205 \$
	COUVERT ARRIÈRE INTÉRIEUR 5 380 \$		PLEINE PAGE 4 625 \$
	DOUBLE PLEINE PAGE 8 315 \$		1/2 PAGE HORIZONTALE 2 655 \$
	1/2 DOUBLE PAGE 4 790 \$		1/2 PAGE VERTICALE 2 655 \$
	1/3 PAGE VERTICALE 2 055 \$		1/3 PAGE HORIZONTALE 2 055 \$
	1/4 PAGE 1 435 \$		1/6 PAGE 1 000 \$

TOUS NOS TARIFS SONT NETS • PUBLICITÉ EN QUADRICHRONIE  
POSITION GARANTIE: supplément de 20% • ENCARTS PUBLICITAIRES: tarifs sur demande

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### ENCARTS PUBLICITAIRES

Le nombre d'encarts à volets, de cartes-réponses et d'encarts préimprimés sont limités; QE les acceptera sur une base de disponibilité et si les conditions techniques le permettent. Toutes formes d'encarts ne peuvent être annulés dans les 60 jours de la date de publication. Les cartes-réponses doivent accompagner l'achat d'une pleine page de publicité ou l'équivalent.

### RABAIS DE CAISSE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Un rabais de 2% sera accordé sur toute facture payée dans les 10 jours suivant la date de facturation. Toute facture est payable par un versement de 50% à compter de la signature du contrat et par un versement de 50% au moment de la parution. Tout compte en souffrance est passible de frais mensuels de 1,5%.





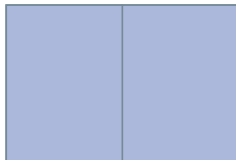
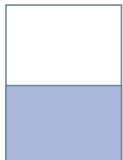
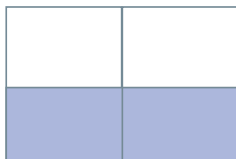
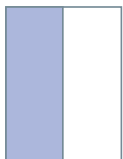
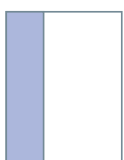
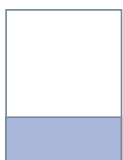
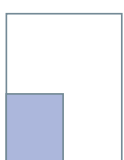
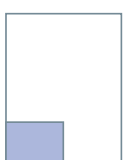
### TAXES SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Nos tarifs n'incluent ni la taxe sur les produits et services (TPS) ni la taxe provinciale (TVQ). L'éditeur fait savoir que les coûts publicitaires peuvent être réclamés comme une dépense d'affaires selon les lois canadiennes sur les impôts.

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES RELIÉES À L'ACHAT DE PUBLICITÉ

L'éditeur se réserve le droit de réviser ses tarifs sans préavis; toutefois, il respectera tout contrat en vigueur. Aucune annulation ne sera acceptée après la date de tombée d'un numéro. Les pages couverture ne peuvent être annulées dans les 70 jours avant la date de publication d'un numéro. Le renouvellement des pages couverture ou emplacements spéciaux doit être renégozié 100 jours avant la date de publication du numéro. L'éditeur ne peut garantir un emplacement spécial sans prime; toutefois, il fera son possible pour acquiescer à toute demande. Toute publicité de style publireportage doit être soumise à l'approbation de l'éditeur et doit comporter le mot «publicité» en tête du message. L'éditeur se réserve le droit de refuser toute publicité qui ne respecte pas l'esprit et le caractère du contenu éditorial de *Québec Entreprise*. L'annonceur ou son agence doit assumer la pleine responsabilité du contenu de tout message et accepter la responsabilité de toute réclamation contre l'éditeur. L'éditeur ne peut être tenu responsable de la non-insertion d'une annonce, quelle qu'en soit la cause, outre que de publier cette publicité dans un numéro subséquent. L'annonceur doit s'assurer que ses encarts n'enfreignent pas les règlements de Postes Canada. Des frais de production seront exigés pour le montage ou toute modification apportée à du matériel existant. Une épreuve de toute annonce montée par l'éditeur sera fournie au client à la condition que celui-ci respecte les dates de production qui lui seront transmises. L'éditeur ne sera pas tenu responsable pour toute mauvaise reproduction si le matériel fourni ne respecte pas les spécifications techniques de QE. L'éditeur ne peut garantir une vérification de contrôle de la qualité pour tout matériel reçu après la date de réception prévue.

## CARTE DE TARIFS NATIONALE

	COUVERT AVANT INTÉRIEUR 6 425 \$		COUVERT ARRIÈRE 7 135 \$
	COUVERT ARRIÈRE INTÉRIEUR 6 185 \$		PLEINE PAGE 5 320 \$
	DOUBLE PLEINE PAGE 9 560 \$		1/2 PAGE HORIZONTALE 3 055 \$
	1/2 DOUBLE PAGE 5 505 \$		1/2 PAGE VERTICALE 3 055 \$
	1/3 PAGE VERTICALE 2 665 \$		1/3 PAGE HORIZONTALE 2 665 \$
	1/4 PAGE 1 650 \$		1/6 PAGE 1 150 \$

TARIFS BRUTS • COMMISSION D'AGENCE: 15%

PUBLICITÉ EN QUADRICROMIE

POSITION GARANTIE: supplément de 20% • ENCARTS PUBLICITAIRES: tarifs sur demande

## POUR LES PUBLICITÉS À MONTER VEUILLEZ FOURNIR :

### LOGOS

- Carte d'affaires
- Document numérique haute résolution, soit 300 dpi (EPS, TIFF, JPG)

Si vous utilisez des couleurs «pantone» dans votre logo, indiquez les numéros des couleurs.

### PHOTOS

- Photos originales
- Documents numériques haute résolution, soit 300 dpi (EPS, JPG)

### TEXTE ET COORDONNÉES

- Message publicitaire\*
- Slogan
- Vos coordonnées (adresse, téléphone, télécopieur, courriel et site Internet)

\* Veuillez noter que les informations apparaissant sur votre publicité sont à votre discrétion; nous vous recommandons fortement par contre de ne pas utiliser le standard «Fiers partenaires de...» étant donné son application redondante.

### IMPORTANT

Si vous n'avez pas de fichier électronique, veuillez nous fournir les coordonnées de votre imprimeur.

Aucun document envoyé par télécopieur ne peut être utilisé pour faire le montage de votre annonce.

## POUR LES PUBLICITÉS FOURNIES

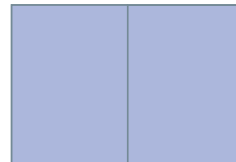
### LOGICIELS ACCEPTÉS (MAC OU PC)

QUARK XPRESS • INDESIGN CS2

PHOTOSHOP CS2 • ILLUSTRATOR CS2

N'oubliez pas de nous faire parvenir les photos et les fontes utilisées dans votre document. Pour les fichiers InDesign et Illustrator, veuillez convertir les fontes en vectoriel (*create outline*). Les fichiers doivent être en haute résolution, soit 300 dpi, et en quadrichromie (CMYK). Nous acceptons seulement les modes: EPS, TIFF, PDF et JPG pour les fichiers Photoshop.

## FORMAT DES PUBLICITÉS



### DOUBLE PLEINE PAGE

16" x 10,5" (40,64 x 26,67 cm)

Avec 0,25 de marge perdue (*bleed*)

Final: 16,5" x 11" (41,90 x 27,94 cm)



### PLEINE PAGE (COUVERT)

8" x 10,5" (20,32 x 26,67 cm)

Avec 0,25 de marge perdue (*bleed*)

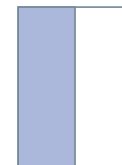
Final: 8,5" x 11" (21,59 x 27,94 cm)



### 1/2 PAGE HORIZONTALE

7" x 4,5"

(17,78 x 11,78 cm)



### 1/2 PAGE VERTICALE

3,5" x 9,375"

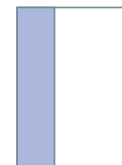
(8,26 x 23,83 cm)



### 1/3 PAGE HORIZONTALE

7" x 3"

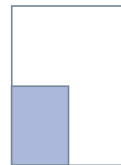
(17,78 x 7,62 cm)



### 1/3 PAGE VERTICALE

2,5" x 9,375"

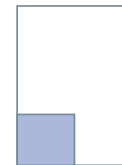
(6,35 x 23,88 cm)



### 1/4 PAGE VERTICALE

3,5" x 4,5"

(8,26 x 11,49 cm)



### 1/6 PAGE HORIZONTALE

3,5" x 3"

(8,26 x 7,62 cm)

## AUTRES DÉTAILS À CONSIDÉRER :

- Pour les publicités d'une page, une marge de sécurité de 0,5" est préférable. Si vous alignez des éléments graphiques ou du texte à la marque de coupe, vous devez savoir que ceux-ci peuvent être malencontreusement coupés lors de la finition.
- Dans le cas où les fichiers ne seraient pas adéquats (corruption de data ou type de logiciel incompatible), vous devez nous fournir un nouveau document selon les spécifications du département graphique de Québec Entreprise.

VOUS POUVEZ NOUS ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ MONTÉE OU VOTRE MATÉRIEL PUBLICITAIRE PAR COURRIER, COURRIEL OU SUR NOTRE SITE FTP À L'ATTENTION DE JULIE BEAUSOLEIL.

### Le magazine Québec Entreprise

Département graphique

5, place du Commerce, suite 200

Île-des-Sœurs, Montréal (Québec) H3E 1M8

Tél.: 514 842-5492

Télec.: 514-842-5375

### Site FTP

[ftp.quebecentreprise.com](http://ftp.quebecentreprise.com)

Nom d'utilisateur: **quebecen\_treprise**

Mot de passe: **magasine**

Veuillez envoyer un courriel pour nous aviser du transfert.

Coordination publicitaire

514 842-5492 poste 27

[publicite@quebecentreprise.com](mailto:publicite@quebecentreprise.com)